NCT+

ST GATIEN • ALLIANCE

VOTRE SANTÉ ENTRE NOS MAINS

Groupe Saint-Gatien

NCT+
ST GATIEN • ALLIANCE

BIENVENUE

Au sein de NCT+ SAINT-GATIEN - ALLIANCE (nouvelle Clinique de Tours+), les professionnels de santé, l'équipe médicale et chirurgicale mettront tout en œuvre pour rendre votre séjour le plus agréable possible.

Notre volonté est de vous accueillir et de vous soigner dans le plus grand respect de votre personne grâce aux pratiques les plus innovantes et en mettant à votre disposition l'ensemble des moyens humains et techniques garants de la qualité et de la sécurité des soins.

Ce livret contient toutes les informations utiles à votre séjour.

Nous vous remercions de votre confiance et vous souhaitons un prompt rétablissement.

SOMMAIRE

Page 03	**Plateau technique et disciplines exercées**
Pages 04 à 07	**Séjour, votre parcours de soins**
Page 07	**Une équipe de soins**
Pages 08 à 12	**Annuaire des praticiens**
Pages 13 à 21	**Les prises en charges**

UN PLATEAU TECHNIQUE PLURIDISCIPLINAIRE

La structure de médecine-chirurgie est composée de 356 lits et places :

- 94 lits de chirurgie,
- 109 lits de médecine,
- 45 places de chirurgie ambulatoire,
- 20 places de dialyse, et 12 UDM,
- 25 salles d'opérations,
- 12 places de chimiothérapie,
- 59 lits de soins critiques (réanimation, USC, USIC, USICC),
- 5 places d'hospitalisation à temps partiel (diabète).

LES DISCIPLINES EXERCÉES

Les disciplines exercées à NCT+ sont nombreuses et s'organisent autour de 130 praticiens et 495 salariés qualifiés, auxquels viennent s'adjoindre les personnels de la restauration et du bionettoyage ainsi que les salariés des praticiens.

INSTITUT DU CŒUR SAINT-GATIEN :

- CARDIOLOGIE, REANIMATION, LABORATOIRE d'ECHOGRAPHIE CARDIAQUE ET VASCULAIRE, RYTHMOLOGIE INTERVENTIONNELLE
- CARDIOLOGIE INTERVENTIONNELLE, CORO-SCANNER / IRM CARDIAQUE, RADIOLOGIE VASCULAIRE DIAGNOSTIQUE ET INTERVENTIONNELLE
- CHIRURGIE CARDIAQUE
- URGENCES CARDIOLOGIQUES

POLE CHIRURGICAL & INTERVENTIONNEL :

- ANESTHESIE – REANIMATION
- CHIRURGIE DU DOS - DU RACHIS
- CHIRURGIE THORACIQUE
- CHIRURGIE DIGESTIVE, ENDOCRINIENNE ET BARIATRIQUE
- CHIRURGIE GYNECOLOGIQUE ET SENOLOGIQUE
- CHIRURGIE OPHTALMOLOGIQUE – LASER EXIMER
- CHIRURGIE O.R.L.
- CHIRURGIE ORTHOPEDIQUE
- CHIRURGIE PLASTIQUE, RECONSTUCTRICE ET ESTHETIQUE
- CHIRURGIE STOMATOLOGIQUE ET MAXILLO-FACIALE
- CHIRURGIE UROLOGIQUE
- CHIRURGIE VASCULAIRE

POLE MEDICAL :

- CANCEROLOGIE – CHIMIOTHERAPIE
- DIABETOLOGIE, ENDOCRINOLOGIE, TABACOLOGIE
- GASTRO-ENTEROLOGIE
- LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE
- MEDECINE INTERNE – ONCOLOGIE – SOINS PALLIATIFS
- MEDECINE NUCLEAIRE
- MEDECINE DU SOMMEIL
- NEPHROLOGIE, HEMODIALYSE
- PNEUMOLOGIE
- RADIOLOGIE GENERALE, EXPLORATIONS VASCULAIRES, IRM – SCANNER – ECHOGRAPHIE - MAMMOGRAPHIE
- URGENCES POLYVALENTES
- MÉDECINE DU SPORT ET TRAUMATOLOGIE

SÉJOUR :
VOTRE PARCOURS DE SOINS

Vous vous préparez à entrer dans un établissement de santé pour passer un examen ou recevoir un soin. Nous savons que plus un patient est acteur de son soin et plus il en tirera bénéfices. Afin de vous accompagner au mieux, vous devez vous impliquer dans votre parcours de soin.

Ce parcours peut se dérouler sous deux formes différentes de prise en charge qui sont l'hospitalisation complète et l'hospitalisation en ambulatoire. Dans le premier cas, vous resterez au moins une nuit dans l'établissement et dans le second, vous arriverez et repartirez le jour même.

En hospitalisation complète votre praticien peut vous proposer la Récupération Rapide Après Chirurgie (RRAC), c'est un mode de prise en charge innovant centré sur le patient. Ce concept vise à permettre au patient de récupérer plus vite ses capacités fonctionnelles après une intervention chirurgicale et réduire le risque de complications postopératoires.

Quelle que soit la prise en charge retenue, votre parcours de soins se déroulera en quatre temps :

- 1 Préparation du séjour
- 2 Entrée et séjour
- 3 Formalités de sortie
- 4 Après le séjour

Vous avez la possibilité via le site internet de trouver des ressources documentaires dont vous pourriez avoir besoin.

MINEURS HOSPITALISÉS

En cas d'hospitalisation d'un mineur, le consentement des deux parents est indispensable. Les deux signatures sont nécessaires (il faut apporter livret de famille et cartes nationales d'identités).

Si un parent exerce unilatéralement l'autorité parentale, il doit en apporter la preuve lors de l'admission de l'enfant, avec le livret de famille ou un acte de justice.

À partir de 15 ans, le mineur doit également donner personnellement son consentement au praticien responsable de l'acte.

01 PRÉPARATION DU SÉJOUR

Les entrées programmées ne concernent pas les urgences.
Vous entrez dans l'établissement sous la responsabilité d'un médecin spécialiste exerçant à la clinique. Il est le médecin référent de votre hospitalisation. Vous avez choisi avec lui la date de votre hospitalisation, il vous a indiqué la durée de votre séjour et le secteur de votre hospitalisation. Enfin, il a ouvert votre dossier médical.

En hospitalisation ambulatoire :
Votre médecin vous a proposé une prise en charge en ambulatoire, c'est-à-dire que vous serez autorisé à rejoindre votre domicile le jour même de votre intervention. Cette pratique est rendue possible par les techniques ambulatoires modernes (qui sont moins invasives) et des anesthésies moins lourdes (qui réduisent les effets secondaires). Une fiche **passeport ambulatoire** vous est fournie avec ce livret.

Entrée J0 :
Un appel de la veille est réalisé par l'infirmière de coordination. Votre entrée à lieu le jour de votre intervention dans l'unité ambulatoire. Une fiche passeport J0 vous est fournie avec ce livret (**https://nctplus.com/sites/default/files/Uploads/documentation/passeport_ambulatoire_1.pdf**).

La Préadmission : Que votre hospitalisation soit complète ou ambulatoire, nous vous demandons d'effectuer les formalités administratives préalables (préadmission) à votre séjour.

Votre pré-admission doit désormais être OBLIGATOIREMENT réalisée à distance. Vous soigner, vous rassurer, est notre priorité. Réservez votre séjour à la clinique en allant sur notre site, choisissez portail patient ou directement sur https://monportailpatient.nctplus.com/ ; en cas de difficulté vous pouvez réaliser ces formalités au 02 47 88 37 28.

Mon portail patient : **https://monportailpatient.nctplus.com/inscription-fr-fr**

3 étapes :
1. Vous créez votre compte
2. Nous validons votre inscription en ligne
3. Nous vous envoyons un e-mail pour débuter votre préadmission en ligne

Nous pouvons vous proposer, pour améliorer votre confort, les services plus suivants :
CHAMBRE PARTICULIERE, TELEVISION, TELEPHONE, WIFI, HÉBERGEMENT D'UNE PERSONNE ACCOMPAGNANTE…
Une fiche annexe sur les prestations hôtelières vous est remise avec ce livret.

02 ENTRÉE ET SÉJOUR

Deux situations :

Hospitalisation programmée : Lors de la préadmission, le service des admissions (ou notre application en ligne) vous a communiqué une heure d'admission. Respecter cet horaire c'est limiter votre temps d'attente le jour de votre entrée. Vous remettrez au service des admissions le dossier complet qui vous a été confié ou que vous avez complété en ligne. Un dossier complet est indispensable pour le paiement de votre prise en charge.

Hospitalisation en urgence : Les formalités décrites dans la fiche préadmission devront être réalisées lors de l'entrée, celles-ci engendreront un délai d'attente plus long. Si votre état nécessite une hospitalisation en urgence, et que vous n'avez pas les papiers exigés, vous pourrez être conduit dans votre chambre sans attendre. Les formalités seront effectuées ultérieurement par vos proches.

La chambre particulière

Si vous souhaitez être hospitalisé(e) en chambre particulière, vous devez en faire la demande dès votre préadmission. La prise en charge de la chambre particulière par les assurances complémentaires dépend du contrat de chacun. Une fiche sur les tarifs vous est remise avec ce livret. Par ailleurs, si vous êtes entré(e) par les urgences, n'hésitez pas à demander des informations dans le service où vous êtes hospitalisé, les personnels pourront vous proposer une chambre particulière en fonction des disponibilités.

Visites

Les visites sont autorisées dans l'établissement. Nous conseillons à vos proches de venir l'après-midi et en nombre restreint pour faciliter votre rétablissement.

AMBULANCES & VSL

Les transports en ambulance peuvent être pris en charge par les caisses d'assurance sur justification médicale, pour une sortie à domicile. Pour votre entrée et votre sortie, vous avez le choix de la compagnie de transport ambulancier.

Boutique

« La boutique » est à votre disposition. Elle vous propose une restauration rapide (sandwiches, tartines chaudes...) des boissons, des produits de dépannage (gel douche, rasoir) des journaux, des petits bijoux et des cadeaux. Ella assume également la gestion des connexions TV dans les chambres.

Distributeurs

Des distributeurs de boissons chaudes ou froides et confiseries sont à votre disposition.

Selon le motif médical justifiant votre séjour à la clinique, vous serez soit dans l'un des services d'hospitalisation complète, soit dans le service de soins ambulatoire.

En plus des prestations obligatoires, nous pouvons vous proposer toute une gamme de suppléments hôteliers destinés à améliorer votre confort. Ces prestations hôtelières font l'objet d'un choix de votre part, écrit ou dématérialisé via notre application « Mon Portail Patient ». Lors du règlement de ces prestations il vous sera remis une facture.

Merci de prendre connaissance des consignes de préparation cutanée (dépilation et douche)

Hospitalisation sous X

Pour des raisons personnelles, vous pouvez choisir d'être hospitalisé(e) sous X, c'est-à-dire de manière anonyme. Vous devez en faire la demande au personnel des admissions lors de votre entrée. Le personnel soignant assurera le maintien de votre anonymat par rapport à l'extérieur.

Commission des Usagers (CDU)

La clinique a mis en place depuis 2016 une Commission des usagers dont les membres sont :

- Le président
- Un médiateur médecin
- Un médiateur non médecin
- Deux représentants des usagers et leurs suppléants
  UFC Que Choisir (Tél : 02 47 51 91 12)
  La ligue contre le cancer (Tél : 02 47 39 20 20)
  Vivre comme avant (Tél : 02 47 28 14 09)
  Association Familiale Catholique de Tours (afc37toursnord@gmail.com)
- Le responsable des relations avec les Usagers

Les membres de cette commission sont soumis au secret professionnel.

La Commission Des Usagers est chargée
- de veiller au respect des droits des usagers,
- de faciliter leurs démarches
- de participer à la politique menée dans l'établissement en ce qui concerne l'accueil, la prise en charge, l'information et les droits des usagers.

La CDU est associée à l'organisation des parcours de soins ainsi qu'à la politique qualité élaborée par la clinique et la commission médicale d'établissement. Elle est informée de l'ensemble des réclamations déposées par les usagers et des événements indésirables graves de l'établissement ainsi que des suites qui leur sont données.

Secrétariat CDU - médiateur : Tél. 02 47 88 37 39

SÉJOUR :
VOTRE PARCOURS DE SOINS

03 FORMALITÉS DE SORTIE

Afin de bien préparer votre sortie administrative, votre médecin spécialiste décidera de votre date et heure de sortie. En ambulatoire, c'est une décision conjointe de l'anesthésiste et de votre spécialiste.

Avant de quitter la clinique, vous devrez accomplir directement (ou par l'intermédiaire d'un proche) au service des admissions ou via « Mon Portail Patient » se trouvant sur notre site internet, diverses formalités administratives. Vous devrez également veiller à ne rien oublier.

Votre avis nous importe et nous vous remercions de bien vouloir répondre, à l'enquête de satisfaction par mail eSatis, dispositif national de mesure en continue de la satisfaction et de l'expérience des patients. Vos jugements et vos opinions nous sont indispensables pour continuer à améliorer la qualité de l'ensemble de nos services. Vous pouvez vous opposer à l'utilisation de votre adresse électronique en le signalant à votre entrée. Dans certains secteurs (urgences, soins critiques, hospitalisation partielle en diabétologie et dialyse, un questionnaire de sortie papier vous sera remis.

Les formalités de sortie

Etape 1 : Vérifiez et complétez si besoin votre dossier administratif auprès des hôtesses d'accueil et demandez l'heure estimée de votre sortie au responsable des soins de votre service.

- **Conservez votre contrat d'hospitalisation** remis lors de votre admission. Vous y retrouverez la mention de certains frais prévisibles : dépassements d'honoraires, chambre particulière etc.
- **La facture officielle finale (AMP) vous parviendra ultérieurement à votre domicile** accompagnée d'une lettre d'information sur votre facture. C'est elle qui **vous sera indispensable pour vos demandes de remboursements auprès de votre mutuelle.**

Etape 2 : Retirez le bulletin de situation aussi appelé Résumé standardisé de sortie, destiné à votre employeur et/ou votre caisse d'assurance maladie. N'oubliez pas vos effets personnels déposés au coffre-fort.

Etape 3 : Documents remis par les médecins :

- Ordonnance pour médicaments et/ou soins,
- Convocation à une consultation de contrôle si besoin,
- Eléments du dossier transfusionnel,
- Document de liaison (lettre de sortie),
- Anciens documents que vous avez apportés et nouveaux réalisés pendant votre séjour (radios, examens de biologie...).

En option

- En cas d'une future hospitalisation programmée, établissez dès votre sortie un nouveau dossier.
- Si un transport en ambulance est prescrit, demandez le bon de transport à votre médecin pour votre retour à domicile.

Etape 4 : Payer les forfaits journaliers et/ou les suppléments non pris en charge par votre mutuelle, ou l'ensemble de votre séjour. Voici les frais pouvant rester à votre charge :

- Les prestations hôtelières
- La part du séjour non prise en charge par l'assurance maladie
- Le ticket modérateur, sauf si une assurance complémentaire le prend en charge.

- Des compléments d'honoraires : En secteur libéral, vous êtes soigné par le chirurgien de votre choix. Des compléments d'honoraires peuvent vous être demandés par certains praticiens exerçant en secteur conventionné à honoraires libres (secteur 2 ou optamco) tant au titre de la consultation que des actes médicaux ou chirurgicaux. Dans le cadre de votre séjour, les éventuels compléments d'honoraires seront recouvrés soit par la clinique soit par le secrétariat du praticien. Dans les deux cas, ils reviennent au médecin et sont soumis à votre accord préalable signé.

04 APRÈS LE SEJOUR

Votre parcours de soins se prolonge après votre sortie tant pour les besoins du suivi post-opératoire que pour la rééducation que vous aurez à faire.

UNE ÉQUIPE DE SOINS À VOTRE ÉCOUTE EN PERMANENCE

Tous les membres de l'équipe paramédicale sont à votre écoute. Ils veillent à votre bien-être tout en assurant leurs autres missions. Tous sauront agir ou faire intervenir la personne la plus compétente en cas d'urgence.

Durant votre séjour vous allez rencontrer différents personnels, ils sont identifiables par des badges de couleurs différentes :

- Vert pour les services logistiques
- Marron pour les services administratifs
- Bleu pour les médecins et les chirurgiens
- Jaune pour les kinésithérapeutes et les assistantes sociales

Pour des raisons d'hygiène, les infirmières et les aides-soignantes ne portent pas de badge. Leur nom est inscrit directement sur leurs tenues :

- galon bleu pour les infirmières,
- galon rose pour les aides-soignantes,
- galon vert pour les employés de service hospitalier.

ANNUAIRE DES PRATICIENS

ANESTHESIE-REANIMATION

Dr François BARBIEUX
02 42 67 02 65 — Secteur 2

Dr Yvan BAZIN
02 42 67 02 65 — Secteur 2

Dr Fabrice CHOPIN ■
02 42 67 02 65 — Secteur 2

Dr Xavier DELPLACE
02 42 67 02 65 — Secteur 2

Dr Gabriel DELVALLÉE ■
02 42 67 02 65 — Secteur 1

Dr Olivier DOUCET ■
02 42 67 02 65 — Secteur 2

Dr Alexandre GALEANO
02 42 67 02 65 — Secteur 2

Dr Gaëtan LERAILLER ■
02 42 67 02 65 — Secteur 1

Dr Stéphanie MOUCHON
02 42 67 02 65 — Secteur 2

Dr Philippe ORLOWSKI
02 42 67 02 65 — Secteur 1

Dr Marion PARISOT
02 42 67 02 65 — Secteur 2

Dr Jean-François RIEANT ■
02 42 67 02 65 — Secteur 1

Dr Albin VICHARD
02 42 67 02 65 — Secteur 2

Dr Ronan VOURC'H
02 42 67 02 65 — Secteur 2

CARDIOLOGIE, REANIMATION, LABORATOIRE D'ECHOGRAPHIE CARDIAQUE ET VASCULAIRE, RYTHMOLOGIE INTERVENTIONNELLE

Dr Clémence ANTOINE ■
02 47 66 59 62 — Secteur 2

Dr Laurent BODSON
02 47 66 59 62 — Secteur 1

Dr Eric DELANNOY
02 47 66 59 62 — Secteur 1

Dr Catherine DENIS
02 47 66 59 62 — Secteur 1

Dr Gérard DOLL
02 47 66 59 62 — Secteur 1

Dr Joël FREDERIC
02 47 66 59 62 — Secteur 1

Dr Christophe LOOSE
02 47 66 59 62 — Secteur 1

Dr Marie-Emilie LOPES ■
02 47 66 59 62 — Secteur 2

Dr Yvon MEURISSE
02 47 66 59 62 — Secteur 1

Dr Akli OTMANI
02 47 66 59 62 — Secteur 1

Dr Pierre RAPHAËL
02 47 66 59 62 — Secteur 1

Dr Aurélien SEEMANN ■
02 47 66 59 62 — Secteur 2

Dr Pascal TOBAN
02 47 66 59 62 — Secteur 1

Dr Cyril ZAKINE ■
02 47 66 59 62 — Secteur 2

Dr Marie-Laurence AUTRET
02 47 51 44 00 — Secteur 1

■ OPTAM* : Afin d'atténuer les obstacles financiers, le Contrat d'accès aux soins (CAS) a été mis en application le 1er avril 2015 avec la réforme des contrats responsables.
*honoraires avec dépassement maitrisés

CARDIOLOGIE INTERVENTIONNELLE, CORO-SCANNER / IRM CARDIAQUE RADIOLOGIE VASCULAIRE DIAGNOSTIQUE ET INTERVENTIONNELLE

Dr Marc-Antoine ARNOULD
02 47 60 51 03 — Secteur 2

Dr Olivier BAR
02 47 60 51 03 — Secteur 1

Dr Christophe BARBEY
02 47 60 51 03 — Secteur 2

Dr Stephan CHASSAING
02 47 60 51 03 — Secteur 1

Dr Guillaume GOUFFRAN
02 47 60 51 03 — Secteur 2

Dr Luc TURMEL-RODRIGUES
02 47 60 51 03 — Secteur 1

CHIRURGIE CARDIAQUE

Dr Didier CHATEL
02 47 66 30 13 — Secteur 2

Dr Olivier LE PAGE
02 47 66 30 13 — Secteur 2

Dr Alain MIRZA
02 47 66 30 13 — Secteur 2

CHIRURGIE THORACIQUE

Dr Christophe BERTON
02 47 21 12 75 — Secteur 2

Dr David METOIS
02 47 21 12 75 — Secteur 2

CHIRURGIE DIGESTIVE, ENDOCRINIENNE ET BARIATRIQUE

Dr Bruno GILBERT
02 47 51 65 65 — Secteur 2

Dr Thomas JANY
02 47 51 65 65 — Secteur 2

Dr Caroline MOR-MARTINEZ
02 47 51 65 65 — Secteur 2

Dr Benjamin ROUSSEL
02 47 51 65 65 — Secteur 2

CHIRURGIE GYNECOLOGIQUE

Dr Alain FIGNON
02 47 80 08 99 — Secteur 1

Dr Sandrine WAYNBERGER
02 47 65 00 00 — Secteur 2

CHIRURGIE ORL

Dr Clément BOBILLIER
02 47 66 53 30 — Secteur 2

Dr Vincent BOUETEL
02 47 66 53 30 — Secteur 2

Dr Bertrand FOUILLET
02 47 66 53 30 — Secteur 2

Dr Karim HAMMOUDI
02 47 66 53 30 — Secteur 2

Dr Patrick LECERF
02 47 66 53 30 — Secteur 2

Dr Eric PINLONG
02 47 42 68 65 — Secteur 1

■ OPTAM* : Afin d'atténuer les obstacles financiers, le Contrat d'accès aux soins (CAS) a été mis en application le 1er avril 2015 avec la réforme des contrats responsables.
*honoraires avec dépassement maitrisés

ANNUAIRE DES PRATICIENS

CHIRURGIE ORTHOPEDIQUE

Dr Damien BABUSIAUX
02 47 54 64 64
Secteur 2

Dr Patrick COIPEAU
02 47 54 64 64
Secteur 2

Dr Thibault de ROUVRAY
02 47 54 64 64
Secteur 2

Dr Christophe LE DÛ
02 47 54 64 64
Secteur 2

Dr Clément SPIRY
02 47 54 64 64
Secteur 2

Dr Patrick FRANÇOIS
02 47 49 09 63
Secteur 2

Dr Patrick BONHOMME
02 47 20 15 47
Secteur 2

Dr Christophe GUIRE
02 47 20 15 30
Secteur 2

CHIRURGIE PLASTIQUE, RECONSTUCTRICE ET ESTHETIQUE

Dr Franck DUPEYRON
02 47 48 03 93
Secteur 2

Dr Richard QUIGNON
02 47 05 38 46
Secteur 2

Dr Karine RICCI
02 47 05 38 46
Secteur 2

CHIRURGIE STOMATOLOGIQUE ET MAXILLO-FACIALE

Dr Béatrice BONIN-GOGA
02 47 21 12 25
Secteur 1

Dr Benjamin CROISÉ
02 47 61 16 30
Secteur 2

Dr Gwendoline DA COSTA
02 47 61 16 30
Secteur 2

Dr Nicolas LEPROVOST
02 47 61 16 30
Secteur 2

Dr Florent SURY
02 34 28 25 15
Secteur 2

Dr Dominique GOGA
02 47 87 95 15
Secteur 2

CHIRURGIE UROLOGIQUE

Dr Didier BARAT
02 47 42 57 93
Secteur 2

Dr Jean Charles DEZAEL
02 47 42 57 93
Secteur 2

Dr Franck DUCHÊNE
02 47 42 57 93
Secteur 2

Dr Nicolas HOARAU
02 47 42 57 93
Secteur 2

CHIRURGIE VASCULAIRE

Dr François BLEUET
02 47 21 12 33
Secteur 2

Dr Christophe CAMIADE
02 47 21 12 33
Secteur 2

Dr Frédéric LOREILLE
02 47 21 12 33
Secteur 2

■ OPTAM* : Afin d'atténuer les obstacles financiers, le Contrat d'accès aux soins (CAS) a été mis en application le 1er avril 2015 avec la réforme des contrats responsables.
*honoraires avec dépassement maitrisés

DIABETOLOGIE, ENDOCRINOLOGIE, TABACOLOGIE

Dr Christine CHABROLLE
02 47 34 33 33 — Secteur 2

Dr Nathalie GERVAISE
02 47 05 60 50 — Secteur 2

Dr Caroline GRATEAU
02 42 67 02 60 — Secteur 2

GASTRO-ENTEROLOGIE

Dr Annie BURASCHI
02 47 60 21 60 — Secteur 1

Dr Marcel HAPPI-NONO
02 47 60 21 60 — Secteur 2

Dr Didier BARBEREAU
02 42 67 02 69 — Secteur 1

Dr Hervé BEJANIN
02 42 67 02 69 — Secteur 1

Dr Sandrine FEAU-LECERF
02 42 67 02 69 — Secteur 2

Dr Emma FERRAND
02 42 67 02 69 — Secteur 2

Dr Elodie LUCAS-CHALONS
02 42 67 02 69 — Secteur 2

Dr Florence GAUTIER-JUBE
02 47 54 67 22 — Secteur 1

Dr Jean-Marie GILLION
02 47 30 70 80 — Secteur 1

Dr Marie-Pierre SERVE-BRILLARD
02 47 44 83 77 — Secteur 1

LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE

Dr Christian CHILLOU
02 47 31 23 86 — Secteur 1

Dr Bernard ESTEPA
02 47 31 23 86 — Secteur 1

Dr Nicolas TARLÉ
02 47 31 23 86 — Secteur 1

MEDECINE ET TRAUMATOLOGIE DU SPORT

Dr Frédéric GUYOMARC'H
02 47 34 35 87 — Secteur 1

Dr Pierre LEBRUN
02 47 80 86 01 — Secteur 2

MEDECINE INTERNE ONCOLOGIE

Dr Claude BIELSA
02 47 87 08 50 — Secteur 1

Dr Didier MAGBA
02 47 87 08 50 — Secteur 1

NEPHROLOGIE-HEMODIALYSE

Dr Hadj Bouhafs BENSENOUCI
02 47 21 12 60 — Secteur 1

Dr Ruxandra GAUTARD
02 47 21 12 60 — Secteur 1

Dr Frederike VON EY
02 47 21 12 60 — Secteur 1

■ OPTAM* : Afin d'atténuer les obstacles financiers, le Contrat d'accès aux soins (CAS) a été mis en application le 1er avril 2015 avec la réforme des contrats responsables.
*honoraires avec dépassement maitrisés

ANNUAIRE DES PRATICIENS

NEUROCHIRURGIE - CHIRURGIE DU DOS

Dr Jean-Edouard LORET
02 47 86 28 67 Secteur 2

Dr Adrien SIMONNEAU
02 47 86 28 67 Secteur 2

Dr Laurent VINIKOFF
02 47 86 28 67 Secteur 2

OPHTALMOLOGIE, LASER EXCIMER

Dr Anne GOZDZIASZEK
02 47 31 65 00 Secteur 2

Dr Laurent MALA
02 47 31 65 00 Secteur 2

Dr Flavien PRECAUSTA
02 47 31 65 00 Secteur 2

Dr Hessam RAZAVI
02 47 31 65 00 Secteur 2

Dr Guillaume VANDERMEER
02 47 31 65 00 Secteur 2

Dr Benoît CHAVY
02 47 70 12 30 Secteur 2

Dr Emeric HANTZ
02 46 65 61 90 Secteur 2

Dr Louisa SELLAMI
02 46 65 61 90 Secteur 2

PNEUMOLOGIE

Dr Eric HAZOUARD
02 47 54 48 78 Secteur 2

Dr Jean-Philippe MAFFRE
02 47 60 80 47 Secteur 1

RADIOLOGIE GENERALE, EXPLORATIONS VASCULAIRES

RADIOLOGIE
02 47 88 37 12

MAMMOGRAPHIE
02 47 54 61 39

IRM / Scanner
02 47 70 60 50

URGENCES

Dr Cherif AIT ALI
02 47 88 37 15 Secteur 1

Dr Hafedh BELHADJ
02 47 88 37 15 Secteur 1

Dr Huu Huy CAO
02 47 88 37 15 Secteur 1

Dr Vanessa CHOMONO
02 47 88 37 15 Secteur 1

Dr Christophe DESCARPENTRIES
02 47 88 37 15 Secteur 1

Dr Antoine PORNIN
02 47 88 37 15 Secteur 1

Dr Solo RANDRIAMALALA
02 47 88 37 15 Secteur 1

Dr Christine SPITZ
02 47 88 37 15 Secteur 1

Dr Florent SUBTIL
02 47 88 37 15 Secteur 1

■ OPTAM* : Afin d'atténuer les obstacles financiers, le Contrat d'accès aux soins (CAS) a été mis en application le 1er avril 2015 avec la réforme des contrats responsables.
*honoraires avec dépassement maitrisés

NOS PRISES EN CHARGE

Que vous soyez accueilli pour une entrée programmée, un acte ambulatoire, ou une autre prise en charge disponible dans notre établissement, vous pouvez trouver toutes les informations complémentaires sur votre parcours de soins sur notre site internet **www.nctplus.com**.

PÔLE URGENCES

Le service d'urgences de NCT+ est un élément clef de l'éventail de soins de notre établissement. Sa vocation est à la fois simple et ambitieuse : **répondre à tous les besoins de santé de la population de Tours centre et du nord Touraine.**

Le service d'accueil des urgences est reconnu comme mission de service public, il est ouvert 24H/24 : « Nous prenons en charge tous les types d'urgences, à l'exception des polytraumatismes (accidents de la route avec fractures multiples), des urgences psychiatriques lourdes, des grands brulés, des urgences obstétricales et de la néonatologie. »

Quand et comment recourir au service d'urgences ?

Les médecins urgentistes recommandent de contacter en premier lieu le médecin traitant chaque fois que possible, en particulier pour les problème médicaux (il connaît les antécédents de la personne, et jugera de l'opportunité de recourir aux urgences.). **Néanmoins le recours au service des urgences est possible :**

SERVICE DES URGENCES
7 JOURS SUR 7 ET 24 H SUR 24

Soit en appelant le 15 (où un médecin régulateur aiguillera la personne vers l'Alliance)
Soit en se présentant directement au service d'accueil des urgences de l'établissement.

NCT+ dispose également d'un plateau spécialisé d'accueil des urgences cardiologiques 24H/24.

Cardiologues, Cardiologues Interventionnels, Anesthésistes et Chirurgiens Cardiaques sont mobilisables en permanence pour prendre des personnes adressées par un autre établissement de soins, par un médecin de ville (généraliste ou spécialiste), ou amenées par un proche.

L'équipe médico-chirurgicale de NCT+ dispose pour faire ses diagnostiques de tous les moyens d'investigation de la clinique.

Urgences Cœur 24H/24
02 47 21 12 35

NOS PRISES EN CHARGE

L'INSTITUT DU CŒUR SAINT-GATIEN

Le pôle cardio-vasculaire constitue l'ADN de notre établissement. En se déplaçant sur le site de Tours Nord, les équipes du pôle cœur apportent cette histoire d'excellence avec eux au sein de l'Institut du cœur Saint-Gatien. Ses praticiens (chirurgiens et médecins) mettent leurs compétences au service des malades du grand centre-ouest de la France, souffrant des maladies cardiovasculaires les plus complexes, et en particulier relevant de la chirurgie cardiaque.

La chirurgie cardiaque, la chirurgie vasculaire, la cardiologie, la rythmologie, la radiologie interventionnelle, et la cardiologie interventionnelle sont pratiqués à l'Institut du Cœur Saint-Gatien. L'ensemble des intervenants est concentré à offrir les meilleurs soins grâce aux pratiques les plus innovantes pour obtenir une récupération rapide à tous les patients.

LA CHIRURGIE CARDIAQUE

La Clinique NCT+ est le seul établissement privé de la région Centre Val-de-Loire autorisé à pratiquer la chirurgie cardiaque : des interventions majeures pour traiter des pathologies engageant le pronostic vital.

Pour cela, les chirurgiens appliquent des techniques opératoires sans cesse actualisées, en fonction des progrès médicaux et chirurgicaux. Les pontages coronaires (dérivations de sang pour court-circuiter les segments obstrués des artères coronaires) sont réalisés exclusivement avec des artères thoraciques (artères mammaires internes) permettant un traitement complet des artères coronaires malades (grâce à plusieurs pontages par patient) et un bénéfice cardiaque pérenne, démontré par des études scientifiques.

- La chirurgie valvulaire concerne essentiellement la valve aortique et la valve mitrale.
- La chirurgie de la valve aortique consiste le plus souvent en un remplacement de la valve malade par une prothèse (la réparation de la valve aortique étant réservée à quelques patients moins nombreux). Pour ces interventions de remplacement valvulaire aortique, les chirurgiens sont capables de réaliser toutes les techniques opératoires modernes en fonction des différentes prothèses valvulaires actuellement disponibles : prothèses mécaniques, tous les concepts de prothèses biologiques, prothèses per-cutanées (TAVI), pour répondre aux besoins cliniques spécifiques de chaque patient.
- La chirurgie de la valve mitrale repose prioritairement sur les réparations valvulaires (plasties mitrales) permettant de conserver la valve du patient. Les trois chirurgiens cardiaques développent également dans l'établissement une activité de chirurgie «mini-invasive» (courtes incisions, chirurgie vidéo-assistée), qui s'inscrit dans l'actualisation raisonnée de l'offre de soins.

LA RYTHMOLOGIE

Les cardiologues de la clinique ont un objectif permanent : proposer à leurs patients les traitements à la pointe de l'innovation. Ainsi, ils développent particulièrement la stimulation / défibrillation cardiaque et la rythmologie interventionnelle qui permettent de traiter les anomalies d'excitation ou de conduction électrique du cœur, responsables, selon les cas, d'accélération ou de ralentissement du rythme cardiaque.

L'implantation d'un stimulateur cardiaque connecté à une ou plusieurs sondes positionnées dans le cœur (en passant par une veine sous la clavicule), s'adresse à des patients dont le cœur est trop lent et nécessite d'être stimulé. Le défibrillateur implantable (appareil beaucoup plus sophistiqué) peut, en plus, éradiquer les « emballements » dangereux du rythme. Un tel appareil prévient les risques de mort subite. Parfois, un stimulateur ou

un défibrillateur pourra être doté d'une fonction de « resynchronisation » avec une sonde positionnée sur le côté gauche du cœur, le but étant de stimuler en harmonie des parois qui ne se contractent pas en phase et sont responsables d'insuffisance cardiaque.

Cette technique complexe exige une collaboration étroite entre divers cardiologues de l'équipe : rythmologues, échographistes, spécialistes de l'insuffisance cardiaque, de l'IRM cardiaque... Près de 400 stimulateurs, 100 défibrillateurs et 80 systèmes de resynchronisation cardiaque sont implantés annuellement à NCT+.

LA CARDIOLOGIE INTERVENTIONNELLE

Les cardiologues interventionnels de la clinique assurent une permanence de soins 24h/24, sur un plateau technique composé de trois salles d'angiographie numérisée équipées d'une installation d'imagerie informatique de pointe. Ils réalisent à la fois des actes à vocation diagnostique (exploration de malades atteints de pathologies coronariennes, valvulaires et myocardiques) ou à vocation thérapeutique.

Concernant les maladies des artères du cœur, il s'agit de dilatations coronaires visant à remettre à taille normale le diamètre intérieur d'une artère coronaire rétrécie par des plaques d'athérome. Ces dilatations sont presque toujours accompagnées de la pose d'une endoprothèse « Stent » (petit tube métallique), pouvant être active (par diffusion d'un médicament diminuant le risque de resténose). L'équipe médicale traite ainsi, par angioplastie coronaire, environ un millier de patients par an (un nombre sans cesse croissant).

Ces interventions sont pratiquées par l'intermédiaire de sondes introduites par l'artère radiale (poignet) ou fémorale (aine).

Une nouvelle avancée : les valves aortiques percutanées Concernant les maladies des appareils valvulaires, les cardiologues interventionnels de Saint-Gatien pratiquent la pose de valves aortiques percutanées depuis 2010, en collaboration étroite avec les équipes de chirurgie cardiaque et d'anesthésie. Ils figurent parmi les pionniers nationaux de cette technique qui permet d'éviter, chez certains patients à haut risque, le recours à la chirurgie cardiaque. 200 valves aortiques percutanées sont posées chaque année.

Les cardiologues interventionnels réalisent également l'ensemble des examens cardiaques IRM et scanner. Plus de 1 000 IRM cardiaques sont ici réalisées annuellement.

RADIOLOGIE INTERVENTIONNELLE

Si la radiologie est indispensable au diagnostic de la plupart des affections médicales, elle permet aussi d'assurer le guidage d'interventions médicales dans des conditions de précision et de sécurité optimales.

Deux tiers de ces actes sont à visée diagnostique : ce sont les ponctions, biopsies dont le principe est de guider une aiguille par voie percutanée jusqu'à la lésion pour en prélever un fragment pour son analyse. Le guidage par imagerie permet de s'assurer du bon positionnement de l'extrémité de l'aiguille au sein de la lésion et d'éviter les structures dangereuses. Près du tiers des actes de radiologie interventionnelle concerne les interventions à visée thérapeutique guidée par l'imagerie.

Le caractère moins agressif de la radiologie interventionnelle (abord percutané, diminution de la durée d'hospitalisation et des séjours en réanimation après intervention) est un autre point favorable mais ne doit pas faire oublier que toutes les interventions doivent être jugées sur leur efficacité avant tout et que la chirurgie reste dans beaucoup de cas le traitement de référence. Outre les infiltrations radio-guidées, les techniques de consolidation du squelette par cimentoplastie et des dérivations (urinaires, biliaires) dont l'efficacité est bien connue, il faut insister sur les avancées dans deux domaines : la radiologie interventionnelle vasculaire et le traitement percutané des cancers.

Les techniques de destruction tumorale percutanée représentent l'innovation la plus récente de la radiologie interventionnelle.
En conclusion, la radiologie interventionnelle et son rôle thérapeutique font du radiologue, non seulement un maillon essentiel du diagnostic, mais aussi un acteur décisif dans le traitement moins invasif de pathologies souvent sévères.

NOS PRISES EN CHARGE

PÔLE MÉDICAL

PÔLE CANCÉROLOGIE - UNITÉ DE CHIMIOTHÉRAPIE

La clinique répond aux directives du « Plan Cancer » national. En ce sens, elle s'est engagée à soigner « autrement ». Outre l'approche pluridisciplinaire et les hautes compétences en matière de chirurgie ou encore de chimiothérapie, la prise en charge des malades comprend un accompagnement complet, un soutien psychologique et social, pour faire face au cancer dans les meilleures conditions médicales et humaines...

Une annonce maladroite de la maladie peut avoir de graves répercussions sur l'efficacité du traitement et la capacité du patient à y faire face. Aujourd'hui dans toutes les spécialités, nous mettons tout en œuvre pour que le patient soit acteur de son parcours de soin. Outre l'approche pluridisciplinaire et les hautes compétences en matière chirurgicale ou encore en chimiothérapie, la prise en charge des malades comprend un accompagnement complet, un soutient psychologique et social, pour faire face au cancer dans les meilleurs conditions médicales et humaines.

Contre le cancer, les praticiens font équipe. Les décisions thérapeutiques sont prises collégialement entre médecins, chirurgiens et radiothérapeutes, du diagnostic aux bilans d'évolution. Après une éventuelle opération, les chimiothérapies sont prises en charge dans l'unité dédiée, avec un accueil spécialement adapté à ce type de thérapeutique.

Les oncologues et les chirurgiens utilisent les dernières techniques (molécules, laboratoire, imagerie, chirurgie robotique ou coeliochirurgie) en permettant, quand cela est possible, une prise en charge ambulatoire.

MÉDECINE INTERNE – ONCOLOGIE

Par sa polyvalence, le service de Médecine Interne de la Clinique NCT+ accueille des patients présentant des pathologies très diverses. La plupart des patients sont adressés par le médecin traitant, d'autres sont transférés depuis un service chirurgical, beaucoup viennent des urgences de la clinique (témoignant ainsi de la coordination de ces deux services).

Le service de médecine polyvalente est dirigé par une équipe de médecins internistes. D'une capacité de 48 lits, dont 9 de soins palliatifs.
Environ un quart de l'activité du service concerne la cancérologie, depuis le diagnostique jusqu'au suivi après rémission, en passant par des choix thérapeutiques, l'adaptation des traitements, la chimiothérapie, ...

MÉDECINE NUCLÉAIRE

La médecine nucléaire se sert d'éléments radioactifs pour réaliser des diagnostiques. Ces éléments injectés en très petite quantité dans l'organisme vont se fixer sur un organe cible. Ainsi associés aux outils d'imagerie les plus modernes (gamma caméra, IRM, TEP scan, ...), ils permettent aux équipes médicales de suivre la réaction du patient à un traitement, ou d'identifier les zones à traiter. Grâce à cette précision, vos praticiens pourront choisir le protocole le plus adapté.

PNEUMOLOGIE, MÉDECINE DU SOMMEIL ET ALLERGOLOGIE

La clinique NCT+ offre une expertise diagnostique de l'ensemble des pathologies pulmonaires multidisciplinaires et intégrées avec les autres spécialités. L'endoscopie bronchique, les évaluations fonctionnelles, les ventilations non invasives sont associées à la prise en charge chirurgicale et anesthésique. NCT+ dispose d'une unité dédiée diagnostique et thérapeutique du sommeil et des maladies respiratoires au cours du sommeil.

DIALYSE

Ouvert en 2002, le service de dialyse de NCT+ est le seul centre privé de ce type en Indre et Loire. Trois médecins Néphrologues en ont la responsabilité.

La dialyse est destinée aux insuffisants rénaux chroniques. Ce traitement épure le sang en éliminant de l'organisme les déchets et l'excès d'eau. Il y a deux types de dialyse : l'Hémodialyse et la dialyse péritonéale :

- L'hémodialyse consiste en des échanges extracorporels entre le sang et un liquide (dialysat) à travers un filtre artificiel dénommé dialyseur. Elle nécessite une machine (appelée générateur) alimentée par une eau traitée.
- La dialyse péritonéale utilise les capacités de filtration et d'épuration du péritoine (membrane qui enveloppe les organes de la cavité abdominale et le tube digestif). Elle permet des échanges entre le sang et un liquide dénommé dialysat, infusé à l'intérieur du corps.

Le centre de dialyse est ouvert du lundi au samedi de 7h à 24H. Ces horaires permettent trois séances dans la journée. Le service de Dialyse est complété par une Unité de Dialyse Médicalisée qui vous accueille au centre de Tours : 11, rue Jules Moinaux.

DIABÉTOLOGIE

Le diabète étant un facteur de risque pour le cœur et les vaisseaux, notre clinique, avec son puissant pôle cardio-vasculaire et néphrologique, est la structure idéale pour prendre en charge le traitement de cette maladie et de ses complications. Trois médecins endocrinologues-diabétologues assument la responsabilité de ce service et sont accompagnés par deux infirmières spécialisées, deux diététiciennes et une éducatrice sportive.

Le service de diabétologie de NCT+ prend en charge les diabètes de Type 1 et de Type 2. Ses praticiens ne cessent de chercher des solutions pour traiter au mieux leurs patients en améliorant leur confort de vie, c'est pour cela qu'ils ont obtenu d'être centre pilote pour la surveillance HTP patient connecté :

- La surveillance continue du glucose, pour appréhender le risque hypo/hyper-glycémie grâce des capteurs sous-cutanés transmettant l'information à distance à un écran de contrôle (dans le service) qui affiche la courbe de glycémie en continu.

- La télésurveillance pour diabète de Type 1 ou 2 qui permet aux patients diabétiques concernés de transmettre leurs données glycémiques à une solution logicielle programmée à l'avance pour les aider à déterminer en fonction de leurs résultats glycémiques leurs doses d'insuline.

L'ensemble de l'organisation du service de diabétologie constitue une panoplie complète, adaptable à chaque cas.

NOS PRISES EN CHARGE

PÔLE CHIRURGICAL ET INTERVENTIONNEL

CHIRURGIE DIGESTIVE ET ENDOSCOPIE

Le Pôle de Chirurgie de la NCT+ prend en charge toutes les pathologies relevant des chirurgies, digestive et viscérale, endocrinienne, et bariatrique.

Souvent confrontés aux cancers, les spécialistes de chirurgie générale participent au réseau ONCO centre et au 3C des établissements de privés de l'agglomération tourangelle.

Les chirurgiens du Pôle digestif mettent tout en œuvre pour privilégier les techniques les plus innovantes et les moins invasives : l'utilisation de mini-instruments, mini-incisions, système de visualisation, se met au service du patient qui connaît ainsi des suites opératoires plus simples et plus brèves.

Les Gastro-entérologues réalisent des investigations avec des endoscopes qui permettent d'effectuer en ambulatoire des actes diagnostiques et thérapeutiques. Cela favorise par exemple des dépistages plus précoces et améliore d'autant la lutte contre le cancer.

Engagés dans la lutte contre l'obésité, les praticiens de NCT+ ont mis en place un parcours pluridisciplinaire adapté.

Tous les praticiens du pôle sont engagés dans la récupération accélérée après chirurgie.
RRAC. Cette démarche est reconnue par le label GRACE depuis 3 ans consécutifs.

CHIRURGIE THORACIQUE

La chirurgie thoracique est une discipline complexe qui regroupe l'ensemble des pathologies affectant le poumon, la plèvre, le médiastin, la trachée ainsi que la paroi thoracique. Elle nécessite un plateau technique spécifique ainsi que des outils technologiques de pointe afin d'offrir aux patients une prise en charge optimale.

L'existence d'un service de réanimation sur place est un atout de sécurité essentiel après cette chirurgie lourde.
Pour répondre aux exigences de prise en charge des cancers pulmonaires, la clinique applique les directives du « plan cancer » national : les choix thérapeutiques sont faits collégialement entre les praticiens concernés.

Par ailleurs les chirurgiens thoraciques bénéficient des dernières techniques opératoires et pratiquent la chirurgie vidéo assistée pour le premier stade du cancer du poumon. La chirurgie vidéo assistée reproduit la chirurgie classique à thorax ouvert en vidéo, soit une chirurgie carcinologique du cancer qui est située dans un lobe pulmonaire. C'est-à-dire la réalisation d'une lobectomie complète, radicale, associée à un curage des ganglions du médiastin qui va servir à faire un staging pour savoir si le patient peut recevoir par la suite une chimiothérapie, une radiothérapie ou une autre prise en charge.

La chirurgie thoracique permet le diagnostic des pathologies pulmonaires.

CHIRURGIE VASCULAIRE

Les chirurgiens vasculaires de la clinique prennent en charge l'ensemble des pathologies vasculaires « périphériques » (qui ne concernent pas le coeur et ne nécessitent pas de circulation extracorporelle).
Selon les cas, l'action curative peut aller de l'intervention chirurgicale conventionnelle (pontage,..) au traitement chirurgical endo-vasculaire (dilatation, pose de stent,..) en passant par le traitement médical, la correction des facteurs de risque et la rééducation.

La spécificité de notre établissement repose essentiellement sur le traitement des pathologies artérielles lourdes : sténoses carotidiennes, anévrismes de l'aorte abdominale, artérites des membres inférieurs... jusqu'aux pathologies veineuses (principalement les varices).

CHIRURGIE ORTHOPÉDIQUE

Le département d'orthopédie de NCT+, animé par un pool de chirurgiens, mais aussi de spécialistes de la médecine du sport, offre dans les meilleures conditions un large éventail d'interventions diagnostiques et chirurgicales...

Chaque chirurgien intervient dans sa spécialité propre, Hanche, Genou, Pied, Epaule, Main. C'est la garantie pour le patient de bénéficier du plus haut niveau de compétence et d'une utilisation optimale de toutes les dernières techniques et d'un résultat fonctionnel optimum.

L'ensemble des chirurgiens orthopédiques de NCT+ sont engagés dans la RRAC qui vise à repenser toutes les pratiques pour une récupération plus rapide du patient. Cela passe par l'intégration du patient au cœur de sa prise en charge comme acteur alors que jusque-là le patient était plus passif à l'écoute du corps médical.

Grace à leur haut niveau de technicité, les chirurgiens orthopédiques de NCT+ pratiquent un grand nombre de leurs interventions en ambulatoire, et innovent un peu plus chaque jour en prennant en charge les prothèses totale de hanche et de genou en ambulatoire.

CHIRURGIE DU DOS ET DU RACHIS

La chirurgie de la colonne vertébrale, de la douleur ainsi que de la spasticité (contractures douloureuses des membres) est assurée par les neurochirurgiens de NCT+.

Les pathologies les plus souvent prises en charge à NCT+ sont les hernies discales, lombaires, thoraciques ou cervicales, les canaux médullaires étroits, les lésions tumorales bénignes ou malignes des vertèbres, les déformations rachidienne (scolioses, instabilités rachidiennes), mais aussi les tumeurs de la moelle épinière et des méninges qui l'enveloppent.

Au-delà de la compétence humaine indispensable, leur traitement nécessite un équipement de haute technologie : laser, microscope opératoire, chirurgie radioguidée, implants de dernière génération.

Cela permet d'innover et prendre en charge des pathologies en ambulatoire comme la cure de hernie discale.

Des chirurgies plus invasives de recalibrage sur canal lombaire étroit d'origine arthrosique ou d'arthrodèse sur pathologies dégénératives (discopathies, spondylolisthésis, kyste articulaire...) peuvent être réalisées en suivant les principes de la méthode RRAC (récupération rapide après chirurgie) où le patient devient acteur de sa prise en charge.

UROLOGIE

Les praticiens en charge de cette spécialité couvrent tout l'éventail des interventions sur l'appareil urinaire et génital chez l'homme et la femme.

Sur le plan de la technique chirurgicale, l'équipe de NCT+ est depuis le début des années 2000 l'un des pôles d'excellence et de formation, en France, pour la prostatectomie pour cancer par coelioscopie et par robot chirurgical.

Les praticiens urologues de NCT+ traitent les cancers urologiques et sont à ce titre membres de ONCO centre et de 3C.

Ils innovent sur tous les fronts et bénéficient des meilleurs dispositifs techniques, robot chirurgical, laser, ultrasons. La qualité de leurs gestes associée à ce matériel de pointe leur permet d'effectuer un grand nombre de leurs prises en charge en ambulatoire.

NOS PRISES EN CHARGE

CHIRURGIE GYNÉCOLOGIQUE & SÉNOLOGIQUE

La qualité des résultats obtenus par les praticiens de NCT+ dans le traitement des pathologies gynécologiques et sénologiques permet une croissance continue de la prise en charge ambulatoire.

Une large part de l'activité des chirurgiens de cette spécialité est consacrée à la chirurgie cancérologique du sein, de l'utérus et de l'ovaire. La prise en charge des patientes atteintes d'un cancer est globale : les chirurgiens travaillent en étroite collaboration avec les radiologues, les chimiothérapeutes, radiothérapeutes, anatomopathologistes. Certaines interventions sur le sein peuvent également nécessiter le recours à un chirurgien plasticien, notamment en vue d'une éventuelle reconstruction mammaire.

En cancérologie, le plan cancer préconise plus de 50% de prise en charge en ambulatoire. Ainsi les praticiens de NCT+ réalisent l'exérèse du ganglion sentinelle en ambulatoire, cela consiste à enlever le ou les premier ganglion(s) lymphatique(s) de l'aisselle la(es) plus proche(s) de la tumeur pour vérifier, par analyse anatomopathologique, s'ils contiennent ou non des cellules cancéreuses. Cette technique permet de réserver le curage auxiliaire aux seules tumeurs qui le nécessitent.

Par ailleurs les dernières techniques diagnostiques sont utilisées à NCT+, ainsi la génomique étudie l'expression de gênes dans la tumeur permettant ainsi de mieux cibler les populations de patientes qui bénéficieront de la chimiothérapie. Les traitements vont être améliorés par la génomique car la grande majorité des patientes avec cancer du sein ne tirent pas bénéfice de la chimiothérapie adjuvante. Les nouveaux tests proposés à NCT+ vont permettre de diminuer de 60% la chimiothérapie proposée aux patientes ayant des cancers hormonaux dépendant.

CHIRURGIE OPHTALMOLOGIQUE

Les Ophtalmologues de NCT+ prennent en charge la totalité des pathologies du système oculaire : cataractes, glaucomes, strabismes, décollements de rétine, interventions sur les paupières et les voies lacrymales...

L'activité chirurgicale ophtalmologique à NCT+ est assurée par un pool de chirurgiens spécialisés, auxquels se joignent les ophtalmologistes opérant avec le laser EXCIMER™ qui permet de traiter la myopie, l'hypermétropie et l'astigmatisme (ce qui rend inutile le port de lunettes ou de lentilles, dans la plupart des cas).

CHIRURGIE ORL

Les Chirurgiens ORL de NCT+ prennent en charge toutes les pathologies relevant de leur spécialité :

- la chirurgie endonasale (pathologies rhinologiques et sinusiennes)
- la chirurgie de l'oreille (oreilles décollées, myringoplastie, tympanoplastie, otospongiose)
- la chirurgie cervicale et thyroïdienne
- la chirurgie pédiatrique (aérateurs trans tympaniques, adénoidectomie, amygdalectomie)
- la rhinoplastie fonctionnelle ou réparatrice
- la chirurgie carcinologique
- l'exploration et la chirurgie des glandes salivaires (sialendoscopie)
- l'exploration et la prise en charge des pathologies du sommeil

Cette spécialité est la première à avoir développé les techniques mini-invasives avec l'apport de l'endoscopie nasale et laryngée.
Cette culture de l'innovation permet aux ORL de NCT+ de proposer des techniques innovantes comme :

- Les prothèses auditives en conduction osseuse qui vont stimuler l'os qui, par transfert crânien, va permettre de stimuler la bonne oreille et donc de récupérer l'audition venant du côté de l'oreille déficiente.
- La sialendoscopie est une technique qui permet de prendre en charge les pathologies obstructives (lithiase ou sténose) des glandes salivaires au niveau des glandes submandibulaires ou parotidiennes.

CHIRURGIE MAXILLO-FACIALE ET PLASTIQUE DE LA FACE

La chirurgie Maxillo-Faciale recouvre des interventions de haute précision sur la charpente osseuse qui traitent principalement la traumatologie du massif facial et les corrections des malformations (grave dissymétrie du visage, proéminence ou recul d'un maxillaire, etc.).

Ces dernières concernent souvent des adolescents ou des jeunes adultes afin de leur offrir un bénéfice fonctionnel (ex : difficulté de mastication).

La chirurgie maxillo-faciale, en coordination avec l'implantologie, est aussi pratiquée dans le cadre de la réhabilitation complète de la bouche en cas de traumatisme ou de grande édentation et nécessite parfois l'utilisation de greffe osseuse.

La chirurgie cutanée de la face intervient sur les parties molles du visage, généralement pratiquées en cas de tumeur, de malformation ou de vieillissement.

CHIRURGIE PLASTIQUE RECONSTRUCTRICE ET ESTHÉTIQUE

L'activité des Chirurgiens Plastiques de NCT+ se partage entre les opérations de reconstruction (post-cancéreuse ou post-traumatique) et les interventions à visée esthétique.

On retrouve cette dualité aussi bien pour le visage que pour les seins, le ventre et la silhouette en général.

Ainsi la chirurgie du visage se concentre sur l'activité reconstructrice avec les opérations sur le nez, les paupières, et les interventions rajeunissement (lifting chirurgical).

La chirurgie des seins s'occupe de la reconstruction d'un sein après ablation et des interventions à visé esthétiques. La plastie abdominale et la chirurgie de la silhouette peuvent être pratiquées à la suite d'un traitement de l'obésité, d'une grossesse ou d'un besoin esthétique.

ANESTHÉSIE & RÉANIMATION

Les anesthésistes réanimateurs de NCT+ travaillent tous les uns avec les autres et leurs pratiques sont communes et standardisées.

L'anesthésie moderne veut évaluer au mieux et proposer la technique avec le meilleur bénéfice/risque, afin optimiser les conditions opératoires du chirurgien pour que le patient ait le moins de douleurs post-opératoires et qu'il bénéficie de la meilleure récupération et rééducation post-opératoire possible.

Dans leur pratique les Anesthésistes-Réanimateurs de NCT+ n'endorment plus leurs patients pour pouvoir les opérer mais pour permettre la meilleure récupération possible en anticipant leur douleur. C'est-à-dire qu'il n'y a pas de délai entre l'apparition de la douleur et sa prise en charge. C'est pour cette raison qu'ils ont développé l'anesthésie locorégionale.

IMAGERIE MÉDICALE

L'imagerie médicale a fait considérablement progresser la médecine au cours des dernières décennies.

Les Radiologues en charge du département d'imagerie médicale de NCT+ disposent de tous les moyens de dernière génération : IRM, Scanner, salle de radiologie conventionnelle, salle de radiologie numérisées, salles de mammographie, salles d'échographie, deux appareils mobiles de radiologie conventionnelle, deux amplificateurs de bloc opératoire.

Grace à ces dispositifs et leur expériences le dispositif proposé par les radiologues de NCT+ est un support incontournable de la recherche et l'évaluation diagnostique.

NOTES

NCT+

ST GATIEN • ALLIANCE

NOUVELLE CLINIQUE DE TOURS PLUS ST GATIEN ALLIANCE

Pôle Santé Nord
1 Bd Alfred Nobel
37540 Saint-Cyr-sur-Loire
Tél. 02 47 88 37 37
www.nctplus.com
info-nct@groupesaintgatien.com

Radiologie : 02 47 88 37 12
Mammographie : 02 47 54 61 39
IRM / Scanner : 02 47 70 60 50
Urgence cœur : 02 47 21 12 35

ACCÈS ET TRANSPORTS EN COMMUN :

Accès en bus
Ligne 14 (directe)

Accès par le Tramway
- Prendre la ligne Tram A en direction de Vaucanson
- Descendre à l'arrêt Beffroi
- À l'arrêt Beffroi, prendre la ligne 17 en direction de Santé NCT+
- Descendre à l'arrêt Santé NCT+

Accès par le train
Gare SNCF Tours :
- À l'arrêt Gare De Tours, Prendre ligne Tram A en direction de Vaucanson.
- Descendre à l'arrêt Beffroi
- À l'arrêt Beffroi, prendre ligne 17 en direction de Santé NCT+
- Descendre à l'arrêt Santé NCT+

Gare de St-Pierre-des-Corps
- Prendre la ligne 11 à l'arrêt St Pierre Gare en direction de Mareuil
- Descendre à l'arrêt Docteur Fournier
- Prendre la ligne 14 en direction de Santé NCT+
- Descendre à l'arrêt Santé NCT+

Parking payant sur site
Parking gratuit mis à disposition par la ville, rue Thérèse et René Planiol, en face du n°6

VOTRE SANTÉ ENTRE NOS MAINS

Groupe Saint-Gatien

NCT+

ST GATIEN • ALLIANCE

Groupe Saint-Gatien

VOTRE SANTÉ ENTRE NOS MAINS

DROITS ET INFORMATIONS DU PATIENT

Votre dossier médical et son accès :

Le dossier médical a un seul but : assurer la traçabilité des informations, et donc la sécurité du patient, grâce au partage de l'information entre tous les membres de l'équipe soignante. Lors de votre première consultation, votre dossier est ouvert par le médecin référent, responsable de votre hospitalisation. Il est conservé pendant 20 ans à compter du dernier séjour.

Conformément à l'article L.1111-7 du code de la Santé Publique, vous pouvez avoir accès à votre dossier médical en envoyant une demande écrite à la direction générale de la clinique, précisant les documents souhaités.

Dans le respect du code de la Santé Publique, la demande peut être faite :

- soit par l'intéressé ou son représentant légal s'il est mineur ou incapable majeur, ou ses ayants droits s'il est décédé (dans ce cas la demande doit être motivée),
- soit par son médecin si le patient l'a choisi comme intermédiaire.

Toute demande doit être accompagnée d'une copie d'un justificatif d'identité.

La communication des informations s'effectue, soit par consultation sur place avec copie du document si besoin, soit par l'envoi de ces documents, en Lettre Recommandée avec Accusé de Réception.

Les frais de délivrance de ces documents sont à la charge du demandeur dans les conditions fixées par l'article L.1111-7 du code de la santé publique. Un devis préalable sera établi suite à votre demande.
Vous trouverez plus d'informations sur notre site internet.

En outre, si le patient a ouvert un **DMP** (Dossier Médical Partagé), il a la possibilité d'accéder directement sur internet, depuis son ordinateur / smartphone, au contenu de son **DMP** ainsi qu'au journal des opérations effectuées sur celui-ci. Le **DMP** est un carnet de santé numérique qui conserve et sécurise vos informations de santé : traitements, résultats d'examens, allergies...

Consentement :

Votre consentement est indispensable. Les décisions que vous avez prises avec les praticiens (chirurgiens, médecins et anesthésistes) doivent être recueillies avant votre prise en charge. Pour les mineurs ou les majeurs protégés un consentement spécifique doit être signé par leur(s) représentant(s) légal. Des fiches sont disponibles sur notre site internet dans la section documentation.

Directives anticipées :

Toute personne majeure peut rédiger des directives anticipées, pour le cas où elle serait un jour hors d'état d'exprimer sa volonté. Elles indiquent ses volontés relatives à sa fin de vie en ce qui concerne la limitation ou l'arrêt de traitements. Elles sont valables 3 ans et révocables à tout moment. L'auteur du document doit être en état d'exprimer sa volonté libre et éclairée au moment de sa rédaction. Une fiche détaillée est disponible sur notre site internet dans la section documentation.

Personne de confiance :

Vous êtes majeur : vous pouvez, si vous le souhaitez, désigner une « personne de confiance » que vous choisissez librement dans votre entourage. Une fiche est disponible sur notre site internet dans la section documentation de notre site internet.

Don d'organes, de tissus & de corps :

La loi bioéthique n°2004-800 du 6 août 2004 relative au don et à l'utilisation des éléments et produits du corps humain a prévu la possibilité d'effectuer des prélèvements d'organes ou de tissus sur toute personne n'ayant pas fait connaître son refus de son vivant. Si vous êtes opposé, vous pouvez exprimer votre refus dans le registre national par simple courrier adressé au Registre National des Refus, BP 2331, 13213 MARSEILLE CEDEX 02, ou faites le savoir à vos proches pour qu'ils puissent en informer les équipes médicales.

> PROTECTION DE VOS DONNÉES PERSONNELLES

Les données médicales, des informations régies selon les règles du RGPD (Règlement Général Européen de la Protection des Données) et du droit français : Loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et le code de la santé publique.

Notre établissement dispose d'un système informatique destiné à faciliter la gestion des dossiers des patients hospitalisés (Soins des patients, Sécurité et confidentialité, Gestion des médicaments, gestion du bloc opératoire), à assurer la facturation des actes, la télétransmission des feuilles de soins aux caisses de sécurité sociale, et à réaliser, le cas échéant, des travaux statistiques à usage du service.

Les informations recueillies, lors de votre consultation ou de votre hospitalisation, feront l'objet, sauf opposition justifiée de votre part, d'un enregistrement informatique dans les conditions fixées par le RGPD et le droit français (le droit d'opposition ne peut s'exercer que pour autant que le traitement de données nominatives mis en cause ne réponde pas à une obligation légale). Ne sont collectées et traitées, de façon compatible, que les données personnelles indispensables à l'exécution des traitements dont les finalités viennent d'être énoncées.

Il s'agit des données d'identification, du numéro de sécurité sociale, de l'organisme de mutuelle, des données de santé collectées au cours de votre séjour. Vos données sont conservées pendant la durée liée au traitement en fonction de leur finalité, dans le respect des dispositions légales applicables. Ces informations, protégées par le secret médical et professionnel, sont réservées à l'équipe soignante (médecins, personnels paramédicaux, pharmaciens) qui vous suit (cf. art L.1110-4 du code de la santé publique), ainsi qu'au service d'accueil – facturation, pour la gestion administrative de l'hospitalisation.

Ces données sont transmises au médecin responsable de l'information médicale de l'établissement par l'intermédiaire du praticien référent de l'hospitalisation et sont protégées par le secret médical.

Vous pouvez rectifier vos données administratives auprès du service accueil, et accéder à vos données de santé selon la procédure décrite dans le livret d'accueil : Accès au dossier médical.

Selon les recommandations du Ministère de la Santé, de l'ARS et de l'HAS, chaque année, notre établissement participe à des enquêtes épidémiologiques infections associées aux soins, enquêtes de qualité des soins (IQSS), labellisation, recueil de données médicales, ceci dans le plus strict respect du secret médical, et après avoir anonymisé les informations à caractère personnel.

Des mesures techniques et organisationnelles sont prises pour assurer l'exactitude de vos données personnelles ainsi que pour la protection contre la perte, les dégâts et les accès, modifications ou transferts non autorisés.

CONSEILS PRATIQUES ET VIE COLLECTIVE

Pour que vos soins se déroulent dans les meilleures conditions possibles et pour le bien-être de tous, nous vous proposons de prendre connaissance des informations, des règles et des devoirs à observer pendant votre séjour. Vous trouverez également toutes les informations qui vous seront utiles sur notre site internet. Nos valeurs de liberté, d'égalité, d'accès aux soins sont régies par notre déontologie.

Antécédents, SVP : La première précaution à prendre pour vous protéger vous-même, c'est de signaler tout antécédent infectieux médical ou post-opératoire : furoncle, rhino-pharyngite, sinusite, abcès dentaire, etc. Ces informations devront être données lors des consultations du chirurgien, du médecin, et de l'anesthésiste avant l'intervention.

Du bon usage de la sonnette : La sonnette est un « outil » à n'utiliser qu'à bon escient en cas de nécessité. Tout abus doit être évité. Les équipes de soins font en sorte que les malades aient le moins possible de raisons d'appeler. Elles essaient de devancer les demandes, en particulier dans le cadre de la lutte contre la douleur en vigueur dans nos établissements. Cependant, ne laissez pas votre douleur s'installer, signalez-la au personnel.

Appareils dentaires et auditifs – Hygiène : Il est fortement conseillé de signaler aux infirmières que vous portez un appareil. Vous pouvez acheter une boîte spéciale pour le déposer, afin d'éviter toute perte ou casse.
N'oubliez pas d'ôter les piercings.
Vous devez respecter le protocole de douche préopératoire et ne porter ni bijou, ni maquillage, ni vernis à ongles sur les mains et sur les pieds.

Accès au bloc : Les familles n'y ont pas accès. Pour les enfants, le parent peut accompagner jusqu'à la porte.

Identitovigilance : L'identitovigilance a pour but d'anticiper les erreurs et risques qui pourraient découler d'une mauvaise identification du patient. La clinique s'assure donc de l'exactitude des informations vous concernant en vous demandant de présenter obligatoirement un justificatif d'identité (NB : la carte vitale n'est pas une pièce officielle d'identité). A chaque changement d'équipe paramédicale et lors de procédures à risque vos nom, prénom et date de naissance pourront vous être demandés.

Médicaments : Il est interdit d'administrer ou de procurer aux patients des médicaments non prescrits par les médecins de la clinique durant l'hospitalisation. Dans le cas où les patients seraient tenus de prendre des médicaments pour une affection autre que celle qui a motivé leur hospitalisation, ils doivent impérativement en aviser le médecin qui les suit et apporter les ordonnances de leur médecin traitant le jour de la visite pré-anesthésiste et le jour de l'hospitalisation.

Service social : A pour missions d'apporter une aide au patient et à sa famille pour les questions de prise en charge, d'aide à domicile, ou de recherche d'une place dans un établissement adapté. Vous pouvez vous renseigner auprès de l'équipe soignante.

Tabac : Engagement de l'établissement dans la démarche « lieu de santé sans tabac » : il est strictement interdit de fumer, y compris cigarettes électroniques, dans l'enceinte de l'établissement (intérieur et extérieur).

L'ARRÊT DU TABAC IMPÉRATIF 6 semaines avant l'opération, l'arrêt du tabac permet 2 fois moins de passage en réanimation, 3 fois moins de retard de cicatrisation, 3 fois moins de risque d'infection, 3 fois moins de risque d'accident vasculaire et un séjour hospitalier plus court. Après l'intervention, il est important de ne pas fumer pendant trois mois… et pourquoi pas, d'en profiter pour faire définitivement une croix sur le tabac.

Visites : Les visites sont autorisées, sauf restriction(s) affichée(s) dans le service ou exprimée(s) par le personnel. Certains soins peuvent entrainer des limitations. Les visiteurs ne doivent pas également, être trop nombreux, faire des visites longues et bruyantes, toucher au matériel médical, s'assoir sur le lit du patient, ou venir s'ils sont malades.

Culte : Votre clinique est un établissement laïc. Elle peut accueillir un représentant de votre culte, si vous le désirez. Pour les repas, la carte hôtelière présente des plats de substitution si le menu ne vous convient pas.

Boissons : L'introduction de boissons alcoolisées est prohibée dans l'établissement.

Chutes : Il est expressément demandé à nos patients de se munir de pantoufles fermées à semelles antidérapantes et de ne pas se déplacer sans faire appel au personnel soignant en cas de récupération incomplète de l'équilibre.

Prestations hôtelières : En plus des prestations obligatoires, nous pouvons vous proposer toute une gamme de suppléments hôteliers destinés à améliorer votre confort. Leurs tarifs sont annexés dans une fiche se trouvant dans la pochette fournie avec ce livret. Ces prestations font l'objet d'un choix écrit de votre part. Lors du règlement de ces prestations, il vous sera remis une facture. Il est conseillé de vous reporter à votre mutuelle.

Dépôt de valeur : Nous vous recommandons de ne pas venir avec des objets de valeur. L'établissement décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol des objets de valeur non déposés, ainsi que des objets dont la nature ne justifie pas le dépôt (clés, téléphone portable). Nous vous invitons à les confier dès votre arrivée au cadre de santé responsable de votre unité d'hospitalisation. Un inventaire sera dressé en votre présence.

Fleurs : Dans un souci d'hygiène, plantes et fleurs sont interdites dans les cliniques, la terre et l'eau stagnante pouvant contenir des germes pathogènes.

Bruits et nuisances : Chacun doit veiller à respecter l'intimité et la quiétude des patients présents dans l'établissement. Ainsi, nous vous enjoignons à ne pas gêner autrui avec un volume sonore gênant la discrétion nécessaire à un établissement de santé.

Images et réseaux sociaux : Conformément au réglementent européen sur la protection des données personnelles, nous vous informons qu'un personnel, médecin, ou un patient ne peut être enregistré, photographié ou filmé sans son autorisation expresse, libre et éclairée, quels que soient les moyens utilisés, téléphones portables compris. La reproduction de ces enregistrements sur Internet n'est possible qu'avec le consentement de la personne. Toute publication sur internet portant atteinte au secret professionnel, au droit à la vie privée et/ou à caractère diffamatoire à l'encontre du personnel et/ou des médecins de la clinique est susceptible de faire l'objet d'une plainte.

Vidéosurveillance : La clinique peut être dotée de dispositifs de vidéosurveillance sur les parkings et dans certaines zones dans l'établissement. Ces dispositifs ont fait l'objet d'une autorisation préfectorale. Les enregistrements sont donc détruits dans le délai de conservation fixé par l'autorisation préfectorale, qui ne peut excéder un mois. Votre information est assurée de façon claire et permanente, par exemple au moyen de panonceaux apposés à l'entrée des locaux soumis au dispositif de vidéosurveillance. Vous disposez des mêmes droits qu'énoncés dans le paragraphe « protection de vos données personnelles », sauf exception prévues par la Loi.

QUALITÉ & RISQUES

Nous sommes engagés dans une démarche de management qualité pour l'amélioration continue des prises en charge. Afin de suivre ces procédures de management, votre établissement passe des certifications. L'une d'elles est celle de la Haute Autorité de Santé que vous pouvez consulter sur son site (http://www.has.fr).

Management qualité & environnemental

Les établissements du Groupe Saint-Gatien sont engagés dans une politique de qualité et de gestion des risques exigeante dont l'objectif est de maîtriser ces deux indicateurs à tous les instants de votre séjour. Afin d'aller plus loin dans la garantie de cet objectif, nous nous sommes volontairement impliqués dans une démarche de certification ISO. Cette implication s'est traduite, pour plusieurs de nos établissements par la certification ISO 9001 pour le management qualité et la certification ISO 14001 pour le management environnemental. Nous engageons dès que possible l'ensemble de nos établissements dans cette politique qualité.

L'avis du patient :

La Clinique propose un questionnaire pour recueillir le niveau de satisfaction des patients hospitalisés. Elle participe par ailleurs au dispositif national « e-Satis » qui évalue la satisfaction et l'expérience des patients hospitalisés. Vous trouverez toutes les informations complémentaires sur le site internet de la clinique.

Exprimez vos griefs et satisfactions

Conformément aux articles R.1112-91 et R.1112-94 du code de la santé publique :
Oralement, en cours d'hospitalisation, vous pouvez vous adresser au cadre de santé du service et/ou au responsable du service qualité en charge des relations avec les usagers. Par écrit, en adressant votre courrier au service qualité de la clinique. Dès réception de votre plainte, réclamation, le service qualité la transmet à la direction, qui en accuse réception, diligente une enquête, vous apporte une réponse. Il peut vous être conseillé de rencontrer un médiateur, ou le saisir directement. La commission des usagers est informée des réclamations. Vous trouverez toutes les informations utiles sur le site internet de la clinique.

Contrat d'engagement contre la douleur :

La prise en charge de la douleur est prioritaire pour l'établissement. Nous nous engageons à reconnaitre, prévenir, soulager et évaluer votre douleur. Un comité de lutte contre la douleur (CLUD) travaille en liaison avec les équipes de soins. L'évaluation de la douleur par l'outil (échelle numérique) et l'évaluation humaine sont primordiales pour adapter les doses de calmants en fonction de l'évolution de votre douleur. Votre participation est essentielle pour évaluer l'intensité de la douleur et l'efficacité des traitements.

Programme de lutte contre les infections nosocomiale :

Notre établissement dispose d'une Equipe Opérationnelle d'Hygiène (EOH), pluridisciplinaire qui met en œuvre le programme annuel de lutte contre les infections nosocomiales de l'établissement en impliquant toute la collectivité soignante :

- En formant et informant les personnels au travers de protocoles d'hygiène et de soins.
- En surveillant l'environnement des zones à risques.
- En réalisant des enquêtes ponctuelles ou continues.
- En les maîtrisant dès leur apparition pour les stopper et empêcher la propagation grâce à des traitements et des soins appropriés : Bannir les infections contractées durant un séjour est impératif.

Vous trouverez plus d'informations utiles sur notre site internet.

Transfusion & hémovigilances :

La transfusion est un traitement qui peut être nécessaire en cas de manque de globules rouges, de plaquettes, de facteurs de coagulation, de globules blancs. L'hémovigilance est l'ensemble des moyens utilisés pour assurer la surveillance de l'état de santé du patient après la transfusion en assurant la traçabilité complète de l'acte.

Dossier Médical Partagé :

Votre établissement participe à la mise en œuvre et à l'administration de vos DMP selon le décret n°2016-914 du 4 juillet 2016 relatif au dossier médical partagé. A l'occasion de votre prise en charge, vous pouvez demander la création de votre DMP - ou elle vous sera proposée, afin de faciliter la coordination, la qualité et la continuité des soins entre les professionnels de santé qui vous soignent. Seuls les professionnels de santé que vous autorisez, peuvent alimenter et/ou consulter votre DMP.

Votre consentement à la création de votre DMP est recueilli de façon dématérialisée et son recueil est tracé. Pour garantir leur confidentialité, les données de votre DMP sont stockées chez un hébergeur national, agréé pour l'hébergement de données de santé à caractère personnel. (Pour plus d'informations, vous pouvez consulter la brochure d'information du DMP le site dmp.gouv.fr.)

Vous pouvez exercer votre droit à l'oubli pour certaines pathologies que vous ne souhaitez plus conserver au sein de votre DMP dont vous êtes propriétaire.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère de la Santé et des Solidarités

Usagers, vos droits

Charte de la personne hospitalisée

Principes généraux*

circulaire n° DHOS/E1/DGS/SD1B/SD1C/SD4A/2006/90 du 2 mars 2006 relative aux droits des personnes hospitalisées et comportant une charte de la personne hospitalisée

1 Toute personne est libre de choisir l'établissement de santé qui la prendra en charge, dans la limite des possibilités de chaque établissement. Le service public hospitalier est **accessible à tous,** en particulier aux personnes démunies et, en cas d'urgence, aux personnes sans couverture sociale. Il est adapté aux personnes handicapées.

2 Les établissements de santé garantissent **la qualité de l'accueil, des traitements et des soins.** Ils sont attentifs au soulagement de la douleur et mettent tout en œuvre pour assurer à chacun une vie digne, avec une attention particulière à la fin de vie.

3 **L'information** donnée au patient doit être **accessible et loyale.** La personne hospitalisée participe aux choix thérapeutiques qui la concernent. Elle peut se faire assister par une personne de confiance qu'elle choisit librement.

4 Un acte médical ne peut être pratiqué qu'avec **le consentement libre et éclairé du patient.** Celui-ci a le droit de refuser tout traitement. Toute personne majeure peut exprimer ses souhaits quant à sa fin de vie dans des directives anticipées.

5 **Un consentement spécifique** est prévu, notamment, pour les personnes participant à une recherche biomédicale, pour le don et l'utilisation des éléments et produits du corps humain et pour les actes de dépistage.

6 Une personne à qui il est proposé de participer à **une recherche biomédicale** est informée, notamment, sur les bénéfices attendus et les risques prévisibles. **Son accord est donné par écrit.** Son refus n'aura pas de conséquence sur la qualité des soins qu'elle recevra.

7 La personne hospitalisée peut, sauf exceptions prévues par la loi, **quitter à tout moment l'établissement** après avoir été informée des risques éventuels auxquels elle s'expose.

8 **La personne hospitalisée est traitée avec égards.** Ses croyances sont respectées. Son intimité est préservée ainsi que sa tranquillité.

9 Le respect de la vie privée est garanti à toute personne ainsi que **la confidentialité des informations** personnelles, administratives, médicales et sociales qui la concernent.

10 La personne hospitalisée (ou ses représentants légaux) bénéficie d'**un accès direct aux informations de santé la concernant.** Sous certaines conditions, ses ayants droit en cas de décès bénéficient de ce même droit.

11 La personne hospitalisée peut exprimer des observations sur les soins et sur l'accueil qu'elle a reçus. Dans chaque établissement, une commission des relations avec les usagers et de la qualité de la prise en charge veille, notamment, au respect des droits des usagers. Toute personne dispose du **droit d'être entendue** par un responsable de l'établissement pour exprimer ses griefs et de demander réparation des préjudices qu'elle estimerait avoir subis, dans le cadre d'une procédure de règlement amiable des litiges et/ou devant les tribunaux.

---

* Le document intégral de la charte de la personne hospitalisée est accessible sur le site Internet :

www.sante.gouv.fr

Il peut être également obtenu gratuitement, sans délai, sur simple demande, auprès du service chargé de l'accueil de l'établissement.

Éditions Sicom 06042 - Direction de l'hospitalisation et de l'organisation des soins - Direction générale de la santé Avril 2006

NCT+
ST GATIEN • ALLIANCE

Pôle Santé Nord - 1 Bd Alfred Nobel
37540 Saint-Cyr-sur-Loire - Tél. 02 47 88 37 37
www.nctplus.com